



PRANGINS

Le château fait revivre le siècle des Lumières

Dimanche, le traditionnel «déjeuner sur l'herbe et marché à l'ancienne» a drainé plus de 6000 visiteurs. **PAGE 12**

SIGFREDO HARO

RÉGION

SOCIÉTÉ L'Association sociale œcuménique de La Côte a mis sur pied un forum pour réfléchir au thème de la crise du logement en lien avec la précarité.

Se loger pour pouvoir s'insérer

JOCELYNE LAURENT
jlaurent@lacote.ch

«Traverser ce magnifique village ne m'a pas mise en condition pour parler de précarité et de logement», relevait en préambule Françoise Jaques, cheffe du service de la prévoyance et aide sociales (SPAS) du Canton. Samedi matin, à Dully, l'Association sociale œcuménique de La Côte (ASOLAC) organisait son 7^e forum social sur cette thématique d'actualité.

L'ASOLAC a souhaité aborder cette question sur la base d'un constat: la problématique du manque de logements d'urgence dans la région se superpose à la crise du logement qui dure depuis plus de dix ans dans le canton. Différents acteurs du monde politique, social et de l'immobilier ont apporté leur éclairage, en présence de Béatrice Métraux, conseillère d'Etat, cheffe du département de l'Intérieur.

Explosion du coût de l'hébergement d'urgence

Françoise Jaques a rappelé qu'une des priorités du programme de législature cantonale est d'augmenter l'offre en logements mais aussi de les rendre accessibles – la pénurie touchant en particulier les logements modérés ou abordables.

Un constat à mettre en perspective avec une forte croissance démographique prévue dans les quinze prochaines années (170 000 à 180 000 nouveaux habitants). «La pénurie de logements et la hausse de leur coût ont deux effets majeurs sur la politique sociale: l'augmentation importante des dépenses au titre de frais de loyer, de loyers hors nor-

mes, ainsi que des frais d'hébergement d'urgence», a relevé la cheffe du SPAS. Un seul chiffre à l'appui: en 2006, le coût de l'hébergement d'urgence était de 1,8 million contre 8,5 millions en 2012. Une explosion qui n'est pas due à un nombre plus grand de bénéficiaires mais à une durée de séjour plus longue en hôtel, faute de trouver une solution d'hébergement durable. «Le deuxième effet est la mise en échec des politiques d'insertion pour ceux qui n'ont pas accès au logement. Une des premières mesures d'insertion est précisément de disposer d'une habitation. Quand un bénéficiaire n'en n'a pas, il lui est difficile de sortir de l'aide sociale», a affirmé Françoise Jaques.

Coup de pouce du Canton

Face à ce constat et à la marge de manœuvre restreinte des pouvoirs publics – «65% des zones constructibles sont thésaurisées», a rappelé Béatrice Métraux – des fondations, telles que «Apollo» à Vevey et «Le Relais» à Morges, ont mis en place un concept innovant (lire encadré).

Le Canton, de son côté, n'entend pas rester les bras croisés. «Il y a urgence à répondre à cette crise du logement et ce avec tous les partenaires, pouvoirs publics et professionnels de l'immobilier», a affirmé Béatrice Métraux. La conseillère d'Etat a engagé les politiques à prendre leurs responsabilités. Les communes sont invitées à planifier des logements à loyers modérés et abordables. De son côté, le Canton prépare un concept «logement d'utilité publique» qui facilitera la mise en œuvre pour les communes d'une politique foncière plus sociale – s'il est accepté par le Grand Conseil. ◊



L'immeuble «Bel automne» à Nyon dispose de trois logements de transition, dont l'avenir est compromis par un plan de rénovation des appartements. SIGFREDO HARO

La précarité est à nos portes. Les solutions.

INNOVANT La Fondation Le Relais œuvre pour l'insertion sociale et professionnelle d'adultes et de jeunes adultes en difficulté. Depuis 2011, un programme de logements de transition a été mis sur pied, en partenariat avec le Canton et les services sociaux des régions concernées. Les baux sont au nom de la fondation. Le programme s'adresse à des jeunes en formation, à des adultes en situation de précarité – femmes avec enfants et/ou personnes en difficultés d'insertion socioprofessionnelle. Les logements meublés sont mis à disposition temporairement (1 à 2 ans). Cette possibilité de se loger s'accompagne d'un appui éducatif et à la recherche d'un logement fixe. «En 2013, la fondation dispose de 33 appartements dans trois régions (Yverdon, Morges, Nyon), dont 22 sont situés sur La Côte. Ils sont occupés par 47 adultes et 34 enfants. Parmi eux, 17

personnes ont, depuis, retrouvé une formation ou un emploi», relève Jean-Claude Pittet, directeur de la Fondation Le Relais.

L'Association régionale pour l'action sociale (ARAS) du district de Nyon a mandaté la fondation morgienne afin de pouvoir bénéficier de ce programme. L'ARAS dispose ainsi de huit logements dans le district de Nyon, qu'elle finance, et met à disposition de certains bénéficiaires des prestations du Centre social régional. «Cela permet une stabilisation de la situation de la personne et c'est un plus en matière de réinsertion. Mais le défi, c'est de trouver de nouveaux logements: il y a une liste d'attente importante», note Antoine Steiner, directeur de l'ARAS Nyon. Et ce d'autant que les baux de trois logements situés dans l'immeuble Bel automne à Nyon ont été résiliés pour juin 2014. «On n'arrive pas à répondre à la

demande, je reçois trois à quatre sollicitations chaque semaine», confirme Jean-Claude Pittet.

CONSTAT Quelques chiffres révélateurs des réalités de l'action sociale dans le district de Nyon. En 2012, 1161 ménages ont bénéficié, dans l'année, du revenu d'insertion (RI). Au premier semestre 2013, dans les cas les plus urgents parmi les personnes au bénéfice de l'aide sociale, une estimation fait état d'une quinzaine de personnes sans logement, de 18 logées dans un hôtel ou un gîte et de 2 accueillies en sleep-in. Cinquante-quatre personnes se trouvent dans un logement inadapté (loyers supérieurs aux normes RI). Le centre social a été informé par la Justice de paix, toute population confondue, de 11 exécutions forcées d'expulsions. ◊

MUSIQUE Le Prix de la relève 2013 a été remis samedi à Lausanne aux deux musiciens.

Aliose, un duo nyonnais consacré par le canton de Vaud

Belle récompense que celle de la «Relève 2013» du Canton de Vaud pour le duo nyonnais Aliose, composé d'Alizé Oswald et Xavier Michel. Doté d'une enveloppe de 20 000 francs, il permet aussi aux deux musiciens de regonfler le moral avant d'entamer les démarches pour financer un troisième album.

Alizé Oswald, quelle a été votre réaction au moment d'apprendre que vous étiez consacrée par le Canton?

Ce fut une énorme surprise, car c'est un prix auquel on ne postule pas. C'est un beau cadeau que d'être reconnu par le Canton, ça veut dire qu'ils savent ce que nous faisons et l'énergie que nous y mettons.

Et puis il y a une jolie petite somme



Xavier Michel et Alizé Oswald, duo à succès. DR/AMÉLIE BLANC.

à la clé...

Oui, ça va nous permettre de penser sereinement au prochain disque. En ce sens, c'est un vrai coup de pouce, car chercher de l'argent n'est jamais la partie la plus amusante.

Un disque, ça coûte combien?

Ça dépend. Le premier a été un essai, fait avec les moyens du bord. Il n'a pas coûté grand-chose. Mais si on veut mettre des cordes ou d'autres orchestrations, c'est tout de suite plus cher. Notre second album, sorti l'an dernier, était ainsi beaucoup plus travaillé. Il faut compter, avec la promotion, 40 000 francs. Mais pour le troisième, nous n'avons pas encore bien décidé ce que nous voulions. Sans doute un entre-deux entre l'énergie du live et le côté très pro-

duit du second album. Tout reste ouvert, d'autant que nous nous laissons jusqu'à fin 2014 pour la sortie.

Vous qui vivez toujours à Nyon, vous êtes devenue professionnelle de la musique?

Oui. Depuis un an et demi, je m'y consacre entièrement. Mais pas uniquement pour Aliose. Nous écrivons des chansons pour les autres également. Xavier lui continue d'accepter des mandats ici ou là, notamment comme correcteur orthographique. ◊ RH

INFO

Pour découvrir la musique d'Aliose:
www.aliose.ch